

Spécial infos 78

Lettre d'information de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole des Yvelines

N° 2 2022/ 2023

URGENT!

Pour information à toute l'équipe pédagogique...

Vous souhaitez organiser une ou plusieurs « classes d'eau » dans votre établissement et vous êtes adhérent OCCE 78, votre relai-classe d'eau est l'OCCE 78 !



La présence à la réunion d'information (d'un membre de l'équipe) <u>est obligatoire</u> pour participer aux classes d'eau.

Réunion d'information : mercredi 21 septembre 2022 À 10h—siège de l'OCCE 78- Montigny le Bretonneux

La constitution d'un dossier Classe d'eau est complexe, pour vous et pour nous... pour vous aider au mieux et répondre à toutes vos questions, la présence d'au moins un représentant par établissement concerné est indispensable!



(pour organiser au mieux cette réunion, merci de vous inscrire en cliquant sir le dessin ci-contre)

Ordre du jour: présentation du dispositif, modalités administratives, le calendrier, ce qu'il est possible de faire, de ne pas faire...

Bref, ce qui change!

RAPPEL:

Les modalités de constitution du dossier de candidature ont changé!

- la subvention est de 700 euros par classe.
- Tous les dossiers devront être adressés à l'OCCE 78

AVANT le vendredi 7 novembre 2022!

Office Central de la Coopération à l'École des Yvelines

Membre de la Fédération nationale de l'OCCE reconnue d'utilité publique

